

**EXTRAIT DU REGISTRE****HAUTES-PYRENEES****DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE D'AURE.****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Procuration	Qui ont pris part à la délibération
22	16		16

Date de la convocation : 10/07/23

Date d'affichage : 10/07/23

**Séance du 19 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le mercredi 19 juillet à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean PAUCIS.

NOMS	Présents	Absents	Excusés	Procurations
BESSONE Michel		x		
BEYRIE Maryse	x			
BRUN Didier			x	
CARRERE Noël		x		
CONSTANTIN Luce	x			
CORTES Agnès		x		
FERRAS Lucien	x			
FERRAS Marie-Christine	x			
FINES Frédéric	x			
FOUGA Sabine		x		
LANTENANT Boris		x		
MOUNIQ Jean	x			
PAUCIS Jean (Président)	x			
PEFONTAN Marie-Madeleine ( <i>secrétaire de séance</i> )	x			
PENEVEYRE Alain	x			
PUYAU Maryse	x			
RICARD Louis	x			
RIVIERE Alain	x			
RIVIERE Patrick	x			
SANTOLARIA Agnès	x			
SOLANA Michel	x			
SOULE-ARTOZOUL Rosa	x			

**Délibération n°2023-50**

**Objet : Choix du bureau d'études pour le développement touristique de la Base de loisirs d'Agos et demande de financements.**

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'il est indispensable d'avoir recours à un bureau d'études pour le développement touristique de la base de loisirs d'Agos.

RF BAGNERES-DE-BIGORRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/07/2023 065-246500136-20230719-DE_2023_50-DE

En effet le SIVOM de la Vallée d'Aure souhaite faire évoluer cette base de loisirs pour y développer un projet complémentaire afin de :

- Renforcer l'attractivité de la cette base tout en préservant son caractère naturel,
- Générer des recettes suffisantes permettant, à minima, de couvrir, les coûts d'exploitation du projet mais également les coûts de gestion et d'entretien entièrement supportés par le SIVOM,
- Contribuer à la dynamique touristique de la Vallée d'Aure,
- Articuler le projet avec les autres propositions du territoire.

Trois bureaux d'études ont été sollicités et ont répondu à notre demande :

- TED CONSEIL situé à 169 Boulevard Heurteloup 37000 TOURS pour un montant de 19950 € HT,
- DIA4S situé 43 chemin du Vieux Chênes 38240 MEYLAN pour un montant de 30000€ HT,
- TERRE HISTOIRE situé 8 rue du Castech 31110 SAINT-AVENTIN pour un montant de 4650€ HT,

Afin de financer ce projet, une demande de subvention sera transmise au Conseil Départemental pour un appel à Projets relatif au Développement Touristique durant l'automne 2023.

L'aide sollicitée auprès du Conseil Département s'élèvera à 50% du devis du bureau d'études choisi.

Le Président entendu, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **CHOISIT** le bureau d'études TED CONSEIL situé à 169 Boulevard Heurteloup 37000 TOURS pour un montant de 19950 € HT,
- **SOLLICITE** une subvention de 50% du montant du devis du bureau d'étude TED CONSEIL afin de financer ce projet,
- **CHARGE** le Président de signer les devis et les documents relatifs à ce dossier,
- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget principal du SIVOM de la Vallée d'Aure 2023.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme au registre.

Le Président précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président  
Jean PAUCIS

La Secrétaire de séance  
Marie-Madeleine PEFONTAN

  
SIVOM DE LA VALLÉE D'AURE  
Mairie  
65170 VIELLE AURE  
Tél. : 05 62 40 01 87



RF BAGNERES-DE-BIGORRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/07/2023 065-246500136-20230719-DE_2023_50-DE